



## Sans avocat en appel

-----  
Par boblez

Bonjour

J'ai fait appel d'un jugement en reconnaissance de paternité.

Mes conclusions d'appelant ont été déposées en temps ainsi que les pièces correspondantes, mais faute de moyens, je n'ai pas pu payer mon avocat pour la suite des diligences et de la procédure.

Il ne me représentera donc pas à l'audience d'appel, je voudrais savoir si je peux moi-même plaider ma cause sur la base de ces conclusions .

Merci d'avance pour vos réponses

-----  
Par tomateverte

Bonjour,

Votre situation est très délicate. Mais personne ni un avocat peut vous garantir le pourcentage de réussite à son audience même si les éléments à sa possession sont parfaits !

Je vous conseille de bien-être attentif et de bien répondre à leur question sans faire état de vos émotions personnel.

Et lorsqu'ils vous donneront la parole soyez sur et sans hésitation sur votre plaidoirie. Clair et ne pas hésiter à rentrer dans les détails.

Et à la fin de votre plaidoirie. ( uniquement a la fin de votre plaidoirie) si le ou la présidente de la cour vous demande si vous avez quelque chose à ajouter. Uniquement à ce moment-là vous devez trouver la phrase parfaite pour faire état de vos émotions afin de semer la graine de votre cause que vous venez défendre pour avoir le gain de cause !

Bon courage a vous .

PS: il est inutile de vous signaler l'importance de la tenue vestimentaire. une bonne présentation vous fait gagner des points. on ne le dit pas assez souvent. mais même pour une audience en droit de la famille la présentation est importante

-----  
Par boblez

Merci beaucoup pour votre réponse et vos conseils très utiles et si rapides.

En fait je voulais déjà savoir si, juridiquement parlant, je pouvais moi-même plaider ma cause en appel pour ce type de jugement, car j'ai vu que l'avocat était parfois obligatoire.

Je ne sais pas du tout comment cela se passe, sur quel temps de parole je peux compter, à quel moment je peux prendre la parole etc?

Je pense préparer un texte écrit pour m'aider et compte bien appuyer sur certains points précis, mais me laissera-t-on simplement parler ?

-----  
Par tomateverte

Effectivement , si vous este en appel, l'avocat est obligatoire !!

-----  
Par tomateverte

Vous n'avez pas de protection Juridique ? avez vous constituez un dossier d'AJ ? en première instance ?

-----

Par boblez

Non, je n'ai pas d'aide juridique et ai été pris de court.

Tout le dossier, les conclusions d'appelant et les pièces ont bien été par contre constituées par l'avocate et envoyées au tribunal en temps et en heure.

l'audience en appel a lieu demain, l'avocate m'a envoyé un mail vendredi me disant qu'elle indiquait à la Cour d'Appel qu'elle ne se présenterait pas à l'audience.

J'irai donc seul mais je ne pourrai pas parler du tout ?

-----  
Par tomateverte

Dans ce cas là , la court devrai vous demandez si vous désirez défendre votre cas ou laisser a l'appréciation des éléments connus du dossier aux Juges pour prendre une décision.

ou dans le cas contraire il renvoi l'audience a une autre date afin de vous laisser le temps de trouver un avocat.

Il y'a plus de chance que ça soit le deuxième cas étant donné que l'avocat est obligatoire en 2é juridiction .

mais bossé votre plaidoirie. si les Juges sont de bonne humeur peut-être qu'il laisserons passer pour cette fois. donc resté préparer

-----  
Par boblez

Je vous remercie pour votre réponse.

Je prépare un texte, je pense bien connaitre mes arguments mais je crains d'etre un peu impressionné par la situation à laquelle je ne suis pas du tout habitué?

je ne sais pas en particulier combien de temps on peut m'accorder si on m'accorde un temps de parole?et si je dois être pointu sur toutes les références et pièces citées par ailleurs dans les conclusions?

-----  
Par tomateverte

Je vous conseille, d'être pointu comme vous le dites.

Ne soyez pas impressionnés, Nous sommes tous des Hommes donc pas de crainte.

Les Juges sont présent pour vous comprendre et trancher. Le procureur de la république en revanche est la loi ! donc parfois ses mots et ses dires peuvent vous paraître hautins et rabaissant.

Mais ne vous en souciez pas . Concentrez vous uniquement sur votre Job . Lui c'est son Job d'être comme il est et d'avoir un langage qui n'est pas du commun des mortels.